

218C1985
FR0004110310-FS1180

14 décembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ESI GROUP
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 décembre 2018, la société anonyme de droit de luxembourgeois Loys Investment (1c, rue Gabriel Lippmann, 5365 Munsbach, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), agissant pour le compte de fonds, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 décembre 2018, le seuil de 5% du capital de la société ESI GROUP et détenir, pour le compte desdits fonds, 311 277 actions ESI GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,17% du capital et 3,77% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions ESI GROUP sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 6 017 892 actions représentant 8 266 101 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.